

Bessoncourt

Avis favorable pour rejoindre la CAB

Lors du dernier conseil municipal, dix conseillers étaient présents et cinq avaient donné procuration. A l'ordre du jour :

- **Attribution de compensation de la CCTB :** la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) accorde 282.398 € à la commune. Unanimité

- **Réorganisation départementale :** la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) propose de regrouper la CAB et la CCTB. Le maire a présenté le projet transmis par le le préfet le 13 octobre dernier. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par deux absentions, zéro contre et douze voix pour, est favorable à ce projet et a confirmé sa volonté de rapprochement de la CCTB et de la CAB.

- **Ouverture des commerces :** la loi Macron propose douze dimanches maximum pour 2016 et après consultation des commerçants, les onze dimanches suivants sont retenus : 10 janvier, 27 mars, 26 juin, 17 juillet, 14 août, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 4 décembre,

11 décembre et 18 décembre 2016. Unanimité.

- **Amortissement de subvention :** les 90.000 € de subvention versées à Territoire Habitat seront amortis sur 10 ans. Unanimité.

- **Echange de terrains :** la rue des Violettes est un accès au lotissement la ZAC les Rives de l'Autruche. Elle dessert le stade de football, la circulation y est donc importante. Cette rue est trop étroite ; le sens unique mis en place n'est pas respecté et pose des problèmes d'accès à différents riverains de cette rue. Afin d'y fluidifier la circulation et améliorer la sécurité des usagers, il a été proposé d'élargir cette voie.

Il a été proposé au conseil municipal d'accepter l'échange avec le propriétaire, M. Philippe Thiebaut, de la parcelle ZC 50p pour une surface de 4 ares environ contre une partie de la parcelle ZC 49, pour une surface de 8 ares environ, appartenant à la commune de Bessoncourt. Unanimité.

Les autres points à l'ordre du jour de ce conseil municipal seront résumés dans une prochaine édition.